

BAROMÈTRE

ZONE EURO : LES ENTREPRISES RECOURENT AU CRÉDIT BANCAIRE POUR RÉSISTER PLUTÔT QUE POUR FINANCER L'ACTIVITÉ

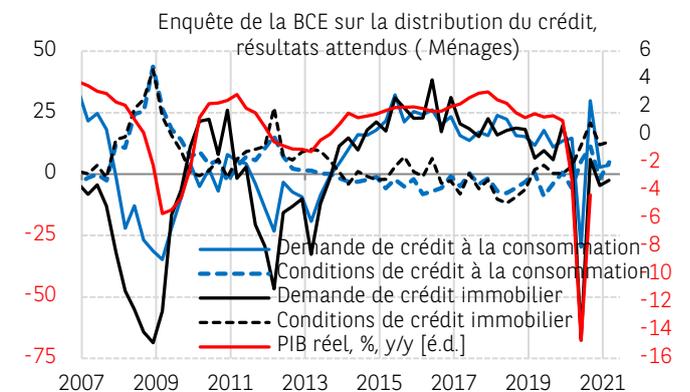
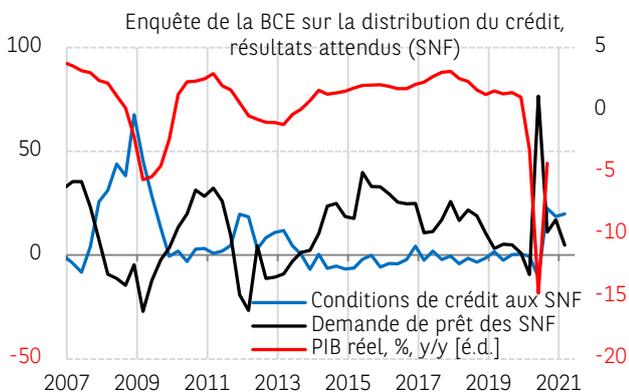
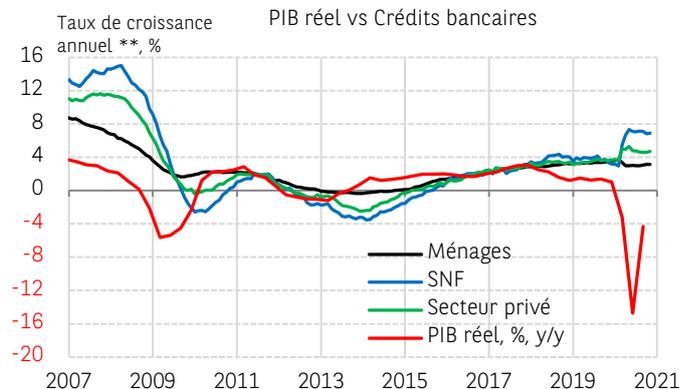
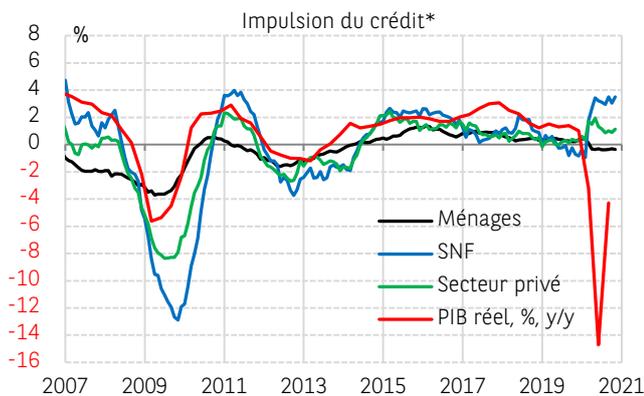
Alors que les encours de crédits bancaires et le PIB évoluent traditionnellement de conserve, la crise de la Covid-19 a provoqué leur déconnexion dans la zone euro. Ainsi, dans un contexte de contraction du PIB en glissement annuel, particulièrement marquée au deuxième trimestre 2020 en raison des mesures de confinement, et qui s'est atténuée au troisième à la faveur de l'allègement des restrictions et du rebond trimestriel, les encours de crédit bancaire au secteur privé ont fortement accéléré (+6,9% sur un an en novembre 2020) sous l'influence des dispositifs gouvernementaux de soutien au financement des entreprises, à l'image du Prêt garanti par l'État (PGE) en France, et de la forte implication des banques. Alors que le crédit bancaire aux sociétés non financières finance habituellement la formation des stocks et l'investissement, il vise plutôt aujourd'hui à limiter les conséquences de la chute des chiffres d'affaires sur les trésoreries et, dans les situations les plus favorables, à étayer ces dernières face à l'incertitude.

Si leur dynamique apparaît moins éloignée des évolutions conjoncturelles, les encours de crédits aux ménages n'ont néanmoins connu qu'une décélération limitée (+3,1% sur un an en novembre 2020). L'accélération des encours de crédits à l'habitat (+4,7% sur un an en novembre 2020) contraste avec le recul des encours de crédits à la consommation (-1%). Globalement, l'impulsion du crédit, en hausse sensible au printemps 2020, s'est maintenue à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2011 et très inhabituel au regard de la conjoncture.

Pour le premier trimestre 2021, les banques interrogées par la BCE dans le cadre de la dernière enquête BLS anticipent une hausse limitée de la demande de financement émanant des entreprises, une stabilité relative de la demande de crédits à la consommation et un léger tassement de la demande de prêts à l'habitat. Elles prévoient simultanément un léger resserrement des critères d'octroi, plus prononcé pour les prêts à l'habitat.

Laurent Quignon

CRÉDIT DANS LA ZONE EURO



SOURCES : BCE, ENQUÊTE DE LA BCE SUR LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT, CALCULS BNP PARIBAS

*l'impulsion du crédit est mesurée comme la variation annuelle du taux de croissance annuel des prêts des IFM ** corrigés des titrisations

